Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 022-212203764-20260521-20260709-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

**2026-07-09**

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 15
votants : 19

Séance du 21 mai 2026

**OBJET : installations classées SCEA du Grand Clos**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 12 mai 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

**Présents :** MMES et MM. FOULFOIN F, JEGLOT B, PERENNEZ G, BOIZARD L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, PASCO G, LE BORGNE PY, TRENY C, ROUXEL D, QUERO S, LE CAER S, LE BONNIEC V, RAFFRAY Y.

**Absents excusés** : FRABOULET C. qui a donné pouvoir à MAUVIEUX O.
OLLITRAULT S. qui a donné pouvoir à LE CAER S.
CLEZIO P. qui a donné pouvoir à FOULFOIN F.
LE BOUFFOS R. qui a donné pouvoir à ROUXEL D

**Secrétaire de séance** : JEGLOT B.

Arrivée en séance de ROUXEL D.

Monsieur le Maire informe qu'une enquête publique est ouverte du 12 mai au 9 juin 2026 concernant ce dossier.

Il informe qu'en 1981, la SCEA du Grand Clos comportait 1508 porcs de plus de 30 kg correspondant à 2 122 animaux équivalents puis, le site a fait l'objet d'un arrêté préfectoral modificatif en 2016 pour 1 855 animaux équivalents.

Aujourd'hui, le gérant de la SCEA souhaite augmenter les effectifs à 2 651 animaux équivalents. Les effluents sont gérés sur les terres de l'exploitation et sur celles de quatre prêteurs.

Cette demande est soumise à enquête publique. Le dossier est consultable sur :

*https://www.cotes-darmor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-Biodiversite-Foret-et-transition-energetique/Installations-classees-agricoles/Consultations-du-public/SCEA-DU-GRAND-CLOS-SAINT-THELO*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

Pour copie conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE TREVE
Côtes d'Armor

La secrétaire de séance,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 22 mai 2026

Le Maire,

MAIRIE DE TREVE
Côtes d'Armor